

**DEPARTEMENT**

**DE LA VIENNE**

**COMMUNE DE DIENNE**

**COMPTE RENDU POUR AFFICHAGE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**EN DATE DU 21 MARS 2016**

Convocation du 08 mars 2016 – Conseillers présents : 12 – conseillers excusés avec pouvoirs : 2

Avec la présence de la trésorière du trésor public de Lussac les Châteaux.

Présentation et vote des comptes administratif et de gestion 2016 du CCAS : total dépenses 1 402.25 €, recettes : 1 764.88 €, soit un excédent de 362.63 €. Ce budget étant clos, pas de budget primitif 2016, les résultats seront repris par écriture comptable du trésorier sur le budget communal.

Présentation et vote des comptes administratifs et de gestion 2015 pour le Point Multi Services : total dépenses fonctionnement 1 815.12 €, total recettes de fonctionnement 18 966.62 €, soit un excédent de 17 151.50 €, total investissement recettes 35 107.98 €, pas de dépenses, même somme en excédent. Le conseil municipal, compte tenu que ce budget n'a plus lieu d'être le clôture à la date du 31/03/2016, et demande que les résultats des écritures comptables sont transcrits sur le budget communal par le trésorier. Aucun budget 2016.

Présentation et vote des comptes administratif et de gestion 2015 pour le budget communal : total dépenses de fonctionnement 336 695.61 €, recettes 512 434.91 €, soit un excédent de 175 739.30 € repris sur le budget 2016. Total dépenses investissement 54 227.21 €, total recettes investissement 65 384.44 €, soit un excédent de 11 157.23 € reporté au budget 2016.

Présentation de l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales, augmentation des taux TH de 1.5 % ainsi que la TFB et la TFNB de 0.5 % pour un produit total de 148 370 €.

Présentation et vote du budget 2016 : total dépenses et recettes de fonctionnement : 552 773 € et total dépenses et recettes investissement : 968 106 €.

Prévoir emprunt et ligne trésorerie pour accompagner les 2 programmes : salle des fêtes et chauffage. Le montant sera à définir à la réception des offres des banques.

Election de la commission appel d'offres : Président, le Maire, Christian Largeau, membres titulaires (3) : Thierry Gourdeau, Sébastien Chauveau et Nicolas Bottreau et membres suppléants (3) : Matthieu Jolly, Carine Mamès et Sébastien Thibaudeau.

Signature de la convention ECOBAT pour un montant TC de 65 102.40 € pour suivre les 2 programmes ci-dessus.

Lancement d'un appel d'offres pour ces 2 programmes : procédure adaptée avec négociation, délégation est donnée au maire.

Prestations techniques pour les 2 programmes ci-dessus :

Contrôle technique : Apave, 3 540 € HT, Qualiconsult, 4 035 € HT, Socotec, 4 040 € HT

Coordination SPS : Qualiconsult, 2 204 € HT, Apave, 3 176.25 € HT, Socotec, 3 246 € HT.

Sous les conseils d'Ecobat, le conseil décide de retenir les moins disants : en CT l'Apave et en coordination SPS, Qualiconsult.

Fait et délibéré, les jour, mois, an que dessus. Pour extrait conforme. Au registre sont les signatures.

Pour affichage, le 24 mars 2016

Le Maire, Christian Largeau

